



PROCÈS-VERBAL

Bureau Exécutif de la Ligue Centre-Val de Loire

Réunion du :	21/08/2025
à :	9h30
Présidence :	M. Antonio TEIXEIRA
Présents :	MM. Claude TISSIER, Jacques BLANCHET M. Michel REBRIOUX
Excusés :	Mme Fatima BALSA M. Patrick BASTGEN
Assistent à la séance :	Perrine MARTIN (Assistante de Direction et Ressources Humaines) Maxime MALDENT (Directeur Administratif et Financier) Jérôme MONOT (Directeur Technique Régional)



Commission Régionale des Arbitres 2025/2026



Commission Régionale de l'Arbitrage

Président : Nicolas SCHROEYERS

- Eric DANSAULT et Fabien BRUN (Vice-Présidents)
- Nicolas COULLAUD (Secrétaire)
- Bernard ROUER (Secrétaire adjoint et représentant des arbitres à la commission de discipline)

Membres :

- Isabelle AUBREE
- Maurice BOUQUET
- Steve CLERC
- Jean-Luc DESSAY
- Daniel GIRAUD
- Christian KERLOGOT
- Stéphane LEFEBVRE
- Simon PREAUX
- Michael RODRIGUES
- Bernard THOMAS

Représentants des CDA :

- Francis DEMAY (18)
- Alexandre CHERON (28)
- Faouzi JAWADI (36)
- Alain DESRUTIN (37)
- Laurent CZWOJDZINSKI (41)
- Sébastien VÉRYEPE (45)

Représentants de la DTR :

- Jérôme MONOT (DTR)
- Grégory CHENEAU (CTRA)
- Fabrice LE MEUR (CTA 28/45)
- Valentin DANSAULT (CTDA 37/41)
- Lucas BAUDON (CTDA 18/36)

Commission Formation

Responsable commission :
Eric DANSAULT

Membres :

- Fabien BRUN
- Grégory CHENEAU
- Steve CLERC
- Jean-Luc DESSAY
- Christian KERLOGOT
- Fabrice LE MEUR
- Nicolas SCHROEYERS
- Bernard THOMAS

Commission Jeunes Arbitres

Responsable commission :
Simon PREAUX

Membres :

- Isabelle AUBREE
- Lucas BAUDON
- Grégory CHENEAU
- Steve CLERC
- Valentin DANSAULT
- Hugo Rémy DE GRAAFT
- Pierre GAC
- Jérémy LE HOT
- Nicolas SCHROEYERS
- Laurent VINCENT
- Représentant de la CDA 18



Pôle Présidence
Coordinateur : Antonio TEIXEIRA

FAFA

Médicale

Convention d'objectifs

Territorial ANS

Consultative équipe élue

SECTION ARBITRAGE



Mounire LYAME
Représentant des arbitres

Arbitrage

Mise à jour le 25/08/2025

⇒ La composition proposée est validée par le bureau exécutif.



Demande de doubles licences

⇒ Le bureau exécutif valide la double licence pour M. Romain CISZEWSKI et Mme Romane BRAHIMA.

Statuts de l'arbitrage et obligation du nombre de matchs

1 Statut de l'arbitrage : Article 34.1

1.1 Nombre de matchs à diriger par les arbitres de clubs de Nationaux (L1 – L2 – N1 – N2 – N3), qu'ils soient arbitres de la FFF, Ligue ou District :

- ✚ Pour les clubs dont l'équipe représentative évolue dans l'un des championnats listés à l'article 8.2.a), ce nombre est fixé à **17 journées (une journée s'entendant du lundi au dimanche inclus d'une même semaine quel que soit le nombre de matchs arbitrés pendant cette période) dont 2 sur les 3 dernières journées des compétitions dans lesquelles les arbitres sont désignés.**

- 17 journées pour les arbitres « senior et jeunes »

2 Le nombre de matchs que les arbitres de clubs Nationaux reçus à l'examen (FIA) en cours de saison doivent diriger est réduit à :

- 12 matchs pour les arbitres Senior ayant été reçus aux examens de septembre - octobre.
- 10 matchs pour les arbitres Senior ayant été reçus aux examens de novembre - décembre.
- 10 matchs pour les jeunes arbitres ayant été reçus aux examens de septembre – octobre.
- 8 matchs pour les jeunes arbitres ayant été reçus aux examens de novembre - décembre.
- 8 matchs pour les arbitres Senior ayant été reçus aux examens de janvier - février.
- 5 matchs pour les jeunes arbitres ayant été reçus aux examens de janvier – février.

2.1 Nombre de matchs à diriger par les arbitres de clubs de Ligue et District :

- ✚ Les arbitres ont l'obligation de diriger un nombre minimum de rencontres **ou journées** par saison. **Ce nombre et ses modalités de comptabilisation sont fixés pour tous les Districts d'une Ligue régionale par le Comité de Direction de celle-ci sur proposition de la Commission Régionale de l'Arbitrage**

- 26 matchs pour les arbitres « senior » Coupes, Championnats et futsal.
- 20 matchs pour les arbitres « senior » Coupes, Championnats.
- 20 matchs pour les arbitres « senior » futsal.
- 16 matchs pour les « jeunes arbitres » (jusqu'à 22 ans) Coupes et Championnats.

2.2 Le nombre de matchs que les arbitres reçus à l'examen (FIA) en cours de saison doivent diriger est réduit à :

- 12 matchs pour les arbitres Senior ayant été reçus aux examens de septembre - octobre.
- 10 matchs pour les arbitres Senior ayant été reçus aux examens de novembre - décembre.
- 10 matchs pour les jeunes arbitres ayant été reçus aux examens de septembre – octobre.
- 8 matchs pour les jeunes arbitres ayant été reçus aux examens de novembre - décembre.
- 8 matchs pour les arbitres Senior ayant été reçus aux examens de janvier - février.
- 5 matchs pour les jeunes arbitres ayant été reçus aux examens de janvier – février.

⇒ Le bureau exécutif valide les règlements ci-dessus.



Vie des Clubs

- Le bureau exécutif valide les affiliations :
BAROZA ACADEMY FOOTBALL (565268) (D45) à compter du 23/07/2025
ASSOCIATION SPORTIVE MEILLANTAISE FOOTBALL CLUB (565273) (D18) à compter du 24/07/2025
- Le bureau exécutif valide les radiations :
ASSOCIATION SPORTIVE MEILLANTEISE FOOTBALL CLUB (564657) (D18) à compter du 23/07/2025
ST. BRINONNAIS (505170) (D18) à compter du 21/07/2025
- Le bureau exécutif valide les mises en inactivité (depuis le 16/07/2025)
F.C CEAULMONT LES GRANGES (560383) (D36) à compter du 15/07/2025
E.S. DE LA VALLE VERTE (551127) (D37) – Libre Sénior F + Futsal Sénior F à compter du 16/07/2025
F.C. MANDORAIS (522765) (D45) – Libre Sénior F à compter du 16/07/2025
A.S. ARDENTES (500417) (D37) – Libre U14/15 à compter du 17/07/2025
U.S. ST MAUR (504912) (D36) – Libre U18/19 à compter du 17/07/2025
U.S. ST EPAIN (511973) (D37) – Libre Sénior à compter du 18/07/2025
AM. COURVILLE S/ EURE (504897) (D28) – Libre U16/17 à compter du 21/07/2025
A.S. VILLEMEUX S/ EURE (504942) (D28) – Libre U16/17 à compter du 25/07/2025
U.S. ST. AIGNAN NOYERS (505176) (D41) – Libre U16/17 et U18/19 à compter du 25/07/2025
A. SALBRIS SP. (504920) (D41) – Libre U16/17/18 F à compter du 25/07/2025
- Le bureau exécutif valide la reprise d'activité :
O. MORTHOMIERS (524969) (D18) – Libre Sénior à compter du 16/07/2025

Fermeture de la Ligue

Les dates de fermeture de la Ligue pour les fêtes de fin d'année seront du 24/12/2025 au 01/01/2026 inclus.

Phases finales Jeunes Compétitions nationales – saison 2025/2026

Notre bureau exécutif, lors de sa réunion du 21 août 2025, a décidé de ne pas faire un appel à candidatures concernant les phases finales des compétitions nationales. En effet, la Ligue Centre-Val de Loire se réserve la possibilité de candidater pour l'accueil de sélections nationales et de compétitions internationales lors de la saison 2025/2026.

Néanmoins, la Ligue est disposée à accompagner un district potentiellement candidat à l'organisation des phases finales 2025/2026. Ce sujet sera traité lors du prochain collège des présidents de districts du 25 septembre 2025.

Bilan des comptes annuels 2024/2025

La présentation des comptes de la Ligue au 30/06/2025, sera faite :

- lors de la prochaine Commission financière du 11/09/2025
- lors du prochain comité de direction du 18/09/2025 (en présence d'ORCOM et du Commissaire aux Comptes)



Recrutement

Une annonce d'emploi, en remplacement d'un Veilleur de Nuit au CTR de Châteauroux a été publiée en juillet, nous avons reçu de nombreuses candidatures. Les entretiens de recrutement se dérouleront le 26/08/2025.

Une annonce d'apprenti CDSSA, a été publiée en juillet, nous avons reçu de nombreuses candidatures : 3 candidats/es ont été retenus pour des entretiens ce jour.

Animations / évènements

Festifoot à Mer le 13/09/2025 – la Ligue sera représentée par M. Antonio TEIXEIRA

La Rentrée du Foot à Clion Sur Indre le 28/09/2025 – la Ligue sera représentée par des élus du comité de direction.

**Président de séance,
Antonio TEIXEIRA**

Publié le 02/09/2025